PROGRAMME **PARTENARIAL**

ORIENTATIONS POUR L' ACTION

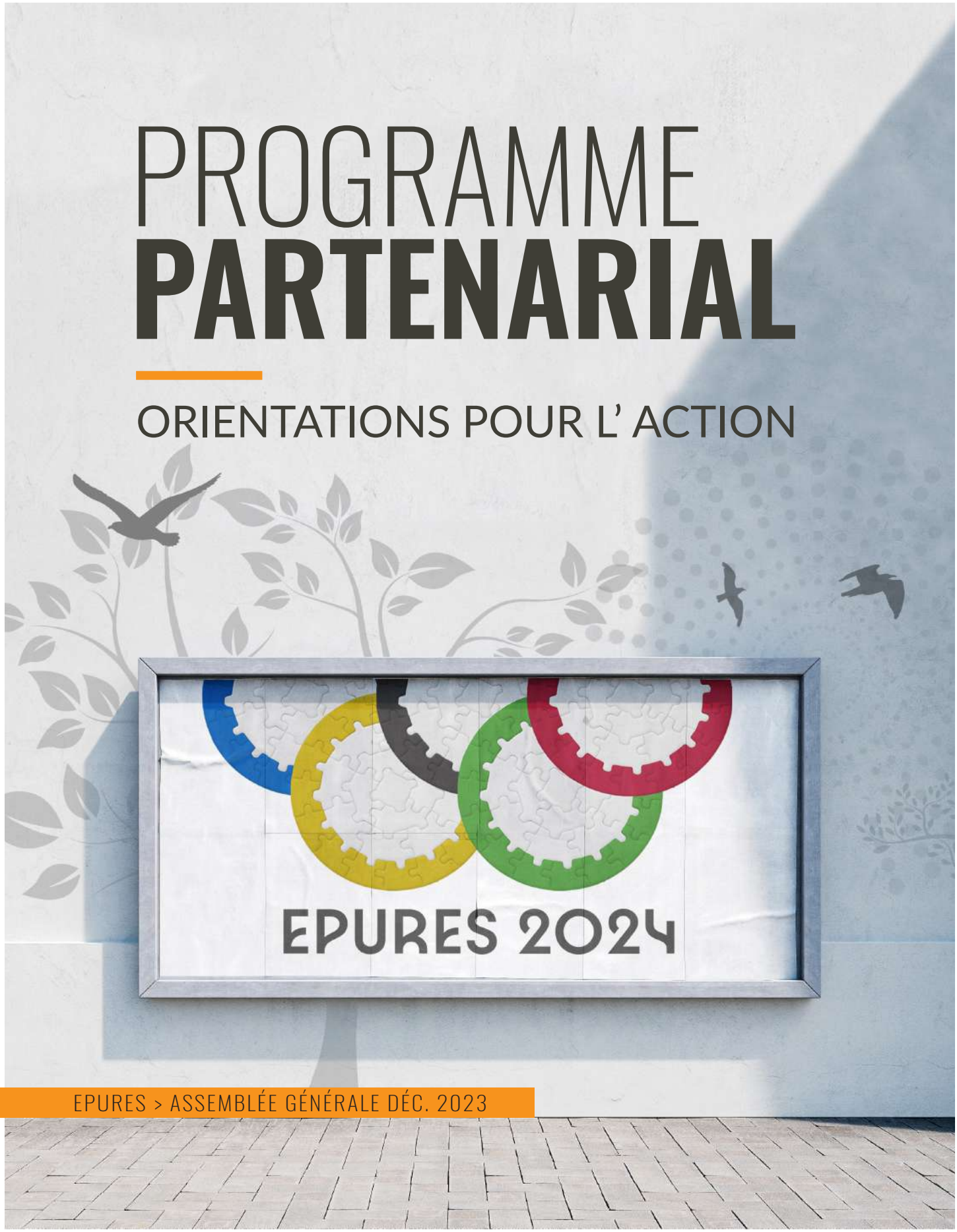

EPURES > ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DÉC. 2023

www.epures.com
@epures42
@epures42
epures-agence-urba

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
APPROUVÉ
15 DÉC. 2023

SOMMAIRE

05 PRÉAMBULE

06 UNE AGENCE SOUPLE QUI S'ADAPTE

07 VALEURS HISTORIQUES

08 LES ENJEUX POUR NOS PROGRAMMES PARTENARIAUX

09 LES AXES DE TRAVAIL PLURIANNUELS

11 LE SOCLE PARTENARIAL, NOTRE BIEN COMMUN

15 PROJETS ET MISSIONS DU PROGRAMME PARTENARIAL

22 EN SYNTHÈSE

24 TABLEAU DU PROGRAMME PARTENARIAL D'ACTIVITÉS MUTUALISÉ 2024

PRÉAMBULE

Depuis 1967, l'Agence d'urbanisme accompagne ses membres. Forte de son expertise pluridisciplinaire qui lui permet de croiser les approches, et de la diversité des territoires et champs thématiques sur lesquels elle intervient, l'Agence d'urbanisme tient une place particulière dans le paysage de l'ingénierie publique territoriale.

En collaboration avec leurs membres et partenaires, les Agences d'urbanisme sont une réponse souple, adaptative et adaptée aux besoins des collectivités. C'est aussi un investissement dans une forme d'économie circulaire, avec l'assurance d'une capitalisation de l'expérience acquise, qui reste sur le territoire, disponible pour d'autres besoins ultérieurs.

Le programme partenarial d'activités annuel constitue le cadre d'intervention de l'Agence d'urbanisme de la région stéphanoise.

Ce programme d'intérêt général répond aux préoccupations partagées des membres de l'Agence qui bénéficient de la vision globale sur les projets et études engagés.

Organisme d'ingénierie publique associatif (et non maître d'ouvrage de politiques territoriales), l'Agence d'urbanisme œuvre pour un collectif de partenaires - ses membres - qui tous définissent, arrêtent et mettent en œuvre des politiques publiques au regard de leurs compétences et de leurs projets. Le rôle de l'Agence est de décrypter, d'éclairer, d'accompagner les élus et de leur proposer des grilles d'analyses, afin qu'ils puissent prendre leurs décisions au sein de leur collectivité et structure.

Le programme d'activités est voté annuellement par les élus de l'Assemblée Générale réunissant tous les membres.

Les études réalisées dans ce cadre, une fois finalisées, sont communicables à tous ses membres (dans les règles définies par la délibération de février 2017 du Conseil d'Administration).

Conseil d'Administration (mars 2023)

UNE AGENCE SOUPLE **QUI S'ADAPTE**

Pour préserver mais aussi renouveler son expertise, ainsi que sa force de diagnostic, d'alerte et de proposition auprès de ses membres, l'Agence se doit d'être en **adaptation permanente**.

La feuille de route (validée en 2021), fruit de plusieurs séances de travail politiques et techniques réalisées en 2020 et 2021, a permis de réaffirmer le positionnement et les vocations de l'Agence et de dégager certaines trajectoires d'évolution à renforcer.

Cette feuille de route a permis dans un premier temps la refonte du « **socle partenarial** », valeur ajoutée de l'Agence dès 2023. Cet espace de coopération, de mutualisation des connaissances et des méthodes est le garant du partenariat solidaire entre les membres.

JEAN-PIERRE BERGER
PRÉSIDENT
décembre 2023

« Dans un contexte territorial en constante évolution, il est essentiel pour notre Agence d'urbanisme de poursuivre et améliorer ses partenariats avec les acteurs locaux, les collectivités territoriales, les institutions publiques et les parties prenantes du territoire.

Ces partenariats sont indispensables pour mener à bien nos missions et accompagner les politiques publiques de nos partenaires sur des trajectoires vertueuses en matière d'environnement, de prise en compte des modes de vie et d'amélioration de la décision collective. »

décembre 2023

« Après cette première marche significative et au-delà sur l'ensemble des missions, des évolutions sont encore nécessaires. Un travail en lien avec le comité technique partenarial a été mis en place pour définir nos enjeux et nos axes pluriannuels de mission. Ce travail a été validé par le Conseil d'administration en octobre 2023.

En parallèle, les élus du Conseil d'administration ont travaillé à la définition des valeurs de l'association. »

Sur les années 2022 et 2023, le Conseil d'administration a travaillé un projet d'Agence qui a permis l'investissement des salariés. Il prend forme notamment à travers la structuration des compétences organisées autour de trois transitions :

- **les transitions environnementales** sur trois thématiques centrales des projets de territoire : une approche renouvelée du sol, la création de synergie avec les acteurs de l'énergie et l'appréhension des enjeux locaux et territoriaux sur l'eau ;
- **les transitions des modes de vie** à partir d'une approche renouvelée du système d'observation favorable aux sciences sociales et la prise en compte de ce sujet dans l'élaboration des projets urbains ;
- **les transitions de la décision collective** sous l'angle des process de construction.

Nos adhérents coopèrent autour de quatre modalités de travail permettant de faire vivre le partenariat, tout en s'adaptant aux capacités et intérêts de chaque partenaire :

- Porter des réflexions communes intéressant le collectif des partenaires
- Développer des capacités techniques mutualisées : outils et méthodes reproductibles
- Assurer la mise en œuvre des documents d'urbanisme locaux et de planification intéressant communément des partenaires
- Mettre en perspective les évolutions du territoire.

VALEURS HISTORIQUES

octobre 2023

« Les valeurs sont enracinées dans l'histoire de chaque Agence d'urbanisme, façonnées par leurs fondateurs et les défis territoriaux rencontrés à différentes époques. Notre Agence d'urbanisme a ses propres spécificités liées à ses territoires d'exercice, leurs contextes socio-culturels et les défis auxquels ils sont confrontés depuis l'origine.

Réaffirmer ces valeurs nous est apparu crucial pour porter notre identité et renforcer la culture de nos accompagnements auprès de nos membres. »

Proximité

Le **territoire partenarial est la maison commune sur laquelle l'Agence travaille** depuis plusieurs décennies ou plus récemment. La proximité est dès lors essentielle à plusieurs niveaux : une connaissance fine et actualisée des territoires et de ses acteurs, ses voisins / la possibilité d'utiliser des méthodes expérimentées chez le voisin / la capacité de mettre en lien les acteurs du territoire ou encore la mobilisation d'équipes qui sont en capacité d'échanger avec des élu.e.s et technicien.ne.s connu.e.s.

Accompagnement

Autre **pilier** des agences d'urbanisme au titre de l'article **L.132-6 du Code d'urbanisme**, epures se situe en appui en termes de méthodes, expérimentations afin de répondre aux besoins du partenariat. Cet accompagnement permet de comprendre les besoins évolutifs et de faire cheminer élu.e.s. et technicien.ne.s à l'intersection des grands enjeux nationaux/ globaux et aux réalités locales.

Partenariat

Cette notion est le **fondement** même des **agences d'urbanisme**, qui, comme l'indique le code de l'urbanisme, sont créées par des partenaires en quête d'une ingénierie mutualisée. L'étymologie nous apprend, qu'à l'origine, le partenaire était **celui avec qui l'on danse** amenant les notions d'harmonie, d'entreprise collective pour un dessein plus large dans un cadre nécessairement défini.

Rigueur d'expertise

Forte d'une **expérience de près de 60 ans** dans les champs de l'observation, des méthodes de travail au service des sujets traités (planification, projets urbains, sujets thématiques liés à l'aménagement…), l'Agence a su développer une **expertise forte**. Dans un contexte de complexité grandissante des solutions à trouver aux enjeux de l'aménagement (technicité, acteurs à mobiliser, problématiques juridiques…), cette expertise est au service des partenaires pour mener avec efficience les missions.

LES ENJEUX
POUR NOS PROGRAMMES PARTENARIAUX

LES ÉLUS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
octobre 2023

« Notre agence d'urbanisme est impliquée dans divers accompagnements, programmes et partenariats pour aborder les défis actuels et futurs de nos territoires. Il nous faut nous inscrire de manière pluriannuelle dans les enjeux locaux de nos politiques publiques tout en pouvant compter sur un outil d'ingénierie innovant. »

Coopération interterritoriale

Il est crucial de renforcer la coopération entre différents niveaux et natures d'acteurs - les autres institutions locales et régionales, le réseau Urba4, les adhérents de l'Agence - afin de **favoriser une approche intégrée de l'aménagement du territoire**. Cela nécessite une coordination étroite, des échanges d'informations et la mise en commun des ressources pour élaborer des solutions durables.

Soutenabilité des modes d'aménagement du territoire

C'est un enjeu majeur pour notre Agence. Nous devons **intégrer les principes de durabilité environnementale dans nos projets**, en favorisant la préservation des ressources naturelles, la réduction des émissions de carbone, la promotion des énergies renouvelables, la préservation des sols, etc. L'appréhension et la sensibilisation aux enjeux écologiques et la collaboration avec des partenaires engagés dans le développement durable sont essentielles pour atteindre cet objectif.

Innovation méthodologique et rigueur

L'innovation méthodologique est consubstantielle à l'Agence d'urbanisme en raison de sa permanence sur le territoire. Il importe de pouvoir **amener une plus-value en matière d'ingénierie territoriale** à la fois en termes d'accompagnement ou d'outils partenarialement construits. Sur ce dernier point, les avancées technologiques offrent de nouvelles opportunités pour améliorer la mutualisation partenariale. Notre Agence doit poursuivre son adaptation aux nouvelles technologies et promouvoir l'innovation méthodologique dans ses projets et l'acquisition de nouvelles compétences dans ses pratiques.

Elaboration collective des projets

Impliquer les adhérents de l'Agence et les acteurs de l'aménagement à différentes étapes des études menées est essentiel pour **garantir une prise de décision démocratique par les élu.e.s**, favoriser l'appropriation des projets par la société civile et **garantir l'efficience du projet** en cours de construction. Nous devrons expérimenter et favoriser le développement de mécanismes de participation efficaces, transparents et inclusifs, en veillant à ce que toutes les parties prenantes puissent exprimer leurs besoins et leurs préoccupations.

LES AXES DE TRAVAIL PLURIANNUELS

octobre 2023

« Les axes de travail pluriannuels travaillés par notre comité technique sont par essence évolutifs, nos accompagnements dépendant des territoires d'intervention et des besoins du collectif qu'ils servent.

Dès 2024, le travail de co-élaboration entre les partenaires du programme devra s'attacher à concrétiser ces axes par des missions annuelles ou particulières. »

AXE 1 — Renforcer la collaboration entre les acteurs locaux et les institutions partenaires pour une approche intégrée du développement urbain

L'Agence joue un rôle clé dans l'élaboration et la mise en œuvre de plans d'urbanisme à différentes échelles (régionale, métropolitaine, locale). Ces plans visent à organiser le développement territorial, à prévoir les besoins en matière de logements, d'infrastructures, de transports, de zones d'activités, etc.

Ces plans doivent être fondés sur une analyse approfondie et une compréhension des besoins et des aspirations de la population. Ils doivent intégrer des considérations telles que la mixité sociale, la durabilité environnementale, l'accessibilité, la résilience face au changement climatique, la sobriété foncière et financière etc.

L'amélioration des systèmes de transport et de mobilité constitue un enjeu majeur pour les agences d'urbanisme. Elles travaillent sur des solutions visant à réduire la congestion routière, à promouvoir les transports en commun, le vélo, la marche, ainsi que la coordination des différents modes de déplacement.

Les agences d'urbanisme s'intéressent également aux enjeux économiques et à la création d'emplois sur leur territoire.Elles peuvent mettre en place des partenariats pour soutenir l'implantation d'entreprises, favoriser le développement des secteurs économiques locaux, encourager l'innovation et l'entrepreneuriat.

AXE 2 — Favoriser l'implication des parties prenantes dans la décision collective et travailler sur la participation citoyenne au sein des projets

Les agences d'urbanisme jouent souvent un rôle de facilitateur dans la gouvernance des projets urbains et territoriaux. En ce sens, nous devrons chercher à promouvoir la participation de l'ensemble des acteurs publics et privés qui concourent à la construction des dynamiques territoriales et des projets. Il s'agit d'un gage d'efficience des projets à court, moyen et long termes. L'Agence devra expérimenter et mettre en œuvre des dispositifs de concertation et de dialogue avec les habitants, les associations, les entreprises, les institutions publiques, afin de favoriser une approche collective et démocratique de l'urbanisme.

L'Agence devra établir, à ce titre, des partenariats solides pour renforcer sa capacité d'action et favoriser la mise en œuvre de ces nouvelles initiatives.

AXE 3 — Intégrer systématiquement la préservation de l'environnement dans nos projets et démarches

L'Agence d'urbanisme s'engage dans ses programmes partenariaux axés sur la régénération et la résilience. Ils doivent inclure des travaux et de nouvelles approches favorisant une logique circulaire globale, des modèles d'aménagement des territoires qui ne dégradent pas leur environnement mais qui bien au contraire les régénèrent, les réparent et les préparent à faire face aux nouveaux enjeux : promouvoir la construction et la rénovation énergétiquement efficaces, la préservation des espaces verts, la gestion des ressources en eau, la lutte contre le changement climatique, la préservation et la renaturation des sols.

AXE 4 — Promouvoir l'innovation méthodologique dans nos projets et nos pratiques

L'Agence doit avoir la capacité de pouvoir renforcer ses méthodes de travail sur les projets accompagnés à la fois en termes de ressources partagées, de méthodologies expérimentées, de compétences variées au sein d'epures.

L'objectif est d'offrir un service divers de qualité qui puisse répondre au contexte de complexité et aux besoins des partenaires.

AXE 5 — Permettre l'appréhension des inégalités socio-économiques et territoriales pour promouvoir des politiques publiques plus inclusives

La promotion de la cohésion sociale et de la mixité urbaine est un enjeu important pour les territoires. Notre Agence doit travailler sur des projets favorisant l'accès à un logement de qualité pour tous, la création de quartiers équilibrés sur le plan social, la lutte contre la ségrégation spatiale, etc.

A ce titre, elle doit faire preuve d'innovation sociale, pour apporter des réponses nouvelles à des besoins sociaux nouveaux ou non satisfaits. Cela implique la participation des acteurs concernés, notamment des utilisateurs et usagers et l'acquisition de nouvelles compétences en sciences sociales.

AXE 6 — Mesurer les chemins parcourus et restant à parcourir par les territoires en proposant des analyses rétrospectives et prospectives

L'évaluation complète de la situation territoriale actuelle, en tenant compte des tendances démographiques, des problèmes environnementaux, des infrastructures existantes, des dynamiques économiques, n'est pas une fin en soi. Cette analyse doit permettre aux membres de comprendre les défis et les opportunités qui se présentent à eux et dont ils doivent prendre la mesure individuellement et collectivement mais également de révéler les chemins parcourus par les territoires.

LE SOCLE PARTENARIAL, **NOTRE BIEN COMMUN**

décembre 2023

« Analyser le territoire, partager la connaissance et anticiper les changements, telles sont les missions que recouvre le socle partenarial. »

Cette perspective correspond à l'une des missions essentielles des Agences (article L.132-6 du Code de l'urbanisme), celle d'observer et d'anticiper les transformations du territoire et de la société pour accompagner l'élaboration des politiques publiques et les prises de décisions des membres.

Les missions du socle partenarial ambitionnent de couvrir l'ensemble des axes de travail définis par les instances de l'Agence dans une vision pluriannuelle. En 2024, elles s'attacheront particulièrement à intervenir particulièrement sur les axes 1/4/5 et 6 .

CAPITALISER ET PARTAGER LA DONNÉE

Elle se doit de rendre accessible ce socle de données. Avec ses membres, elle a développé l'outil **e-observ** qui permet aux partenaires (aussi via des liens directs des SIG des partenaires) et au grand public d'accéder à une centaine de données issues de ses observatoires.

Elle met aussi à disposition de son partenariat des comparateurs de territoires à l'échelle nationale ou des synthèses de chiffres clefs dans les territoires de l'aire métropolitaine Lyon- Saint-Étienne.

*Les Agences d'urbanisme d'Auvergne Rhône-Alpes (Urba4) ont mis en place depuis quelques années une **plateforme d'échanges sur leurs méthodes d'observation** et l'acquisition des données qui permettent au sein du réseau de capitaliser les savoir-faire.*

*L'un des éléments les plus visibles de cette mutualisation est l'acquisition depuis le début des années 2000 d'un **modèle d'occupation du sol commun** permettant d'appréhender la consommation des espaces naturels agricoles et forestiers.*

*En 2024, le réseau des Agences étudiera la **préparation du millésime 2025** de cette base de données pour assurer d'ici 2030-35 un suivi-évaluation des documents locaux d'urbanisme les plus pertinents. En parallèle, le réseau fera bénéficier à epures de son quant à l'**émergence de l'Occupation des Sols Généralisée** (OCSOLGE) qui doit se mettre en place dans la Loire en 2024 sous le couvert des services de l'Etat et de l'IGN pour la mesure de l'artificialisation des sols.*

décembre 2023

« L'Agence d'urbanisme a pour mission d'entretenir un socle de base de connaissances des évolutions de ses territoires partenaires. Elle acquiert, elle produit, elle gère et met à disposition des données de manière globale ou particulière sur son territoire. »

OBSERVER, COMPRENDRE , QUESTIONNER

Les objectifs opérationnels des **11 observatoires partenariaux** sont simples mais ambitieux dans un monde où l'excès d'informations et d'accès à la donnée ne permet pas une prise de distance objective et rationnelle. Il s'agit d'étayer la construction de l'action publique par l'appréhension des évolutions du territoire et de la société.

En 2024, la mission observation s'engage dans un programme biannuel l'amenant à l'horizon 2025 à proposer **une vingtaine de publications par an**.

Les thématiques des publications révèlent la richesse et la capacité de transversalité des questionnements en complémentarité des analyses de conjoncture régulièrement mises en place par le partenariat.

Ces publications s'adressent aux élus puis aux techniciens et doivent révéler, incarner et questionner des politiques publiques de nos membres ou des angles morts des politiques publiques à l'œuvre.

Les **publications de conjoncture et des marchés** seront poursuivies.

décembre 2023

« L'observation est l'un des piliers de l'activité et de la richesse de l'Agence d'urbanisme, par son caractère permanent et sa capitalisation. »

En **2024, trois publications thématiques** directement issues des capacités d'observation de l'Agence seront mises en œuvre :

- les passoires thermiques,
- le vieillissement en milieu rural
- les nouvelles de formes de consommation et géographie du commerce

Nouveautés à partir de l'exercice 2024 :

Sur un **cycle de deux ans**, seront mis en œuvre des **clubs associant nos partenaires sur 5 sujets** devant déboucher en **2025** à la **publication** de leurs travaux, analyses et questionnements. Ces 5 sujets sont :

- le recyclage urbain,
- le logement des jeunes,
- la ressource en eau,
- l'intelligence artificielle
- les équipements de santé.

Un **travail** également de **nouvelle facture** sera mené **sur plusieurs années** : il s'agit de pouvoir, dans un premier temps, **appréhender les modes de vie des habitants du territoire** afin, dans un second temps **d'éclairer nos partenaires** dans le cadre de **l'élaboration de leurs politiques publiques**. Il s'appuiera sur des compétences nouvelles liées à des études qualitatives.

L'Agence d'urbanisme gère, pour le compte de son partenariat et à la demande de Saint-Étienne Métropole qui en reste le propriétaire, **un modèle multimodal et partenarial des déplacements** qui, à l'échelle du Sud Loire, permet de détenir un outil performant et mutualisé d'évaluation de scenarios d'infrastructures ou de renfort de services sur tous les modes de déplacement (voiture, bus, tramway et ferroviaire).

Le partenariat de l'Agence a développé et entretient un outil grand public à l'échelle de l'aire métropolitaine Lyon Saint-Étienne dénommé **e-mob** pour évaluer l'impact budgétaire et environnemental du projet d'une stratégie résidentielle d'un ménage.

ANIMER, DIFFUSER, FAIRE SAVOIR

Le conseil d'administration a souhaité travailler sur un diagnostic du positionnement de l'Agence auprès de ses partenaires. Ce travail a abouti à une feuille de route, composée de 6 orientations qui, aujourd'hui, prend corps au sein du projet d'agence. Sur les 6 orientations, 5 se rapportant à des questions de communication, l'Agence a initié en 2023 un travail d'élaboration d'une stratégie de communication.

La stratégie de communication construite avec les administrateurs et validée fin 2023 par les instances de l'Agence s'engage à partir de 2024. Le plan de communication et les actions qui en découlent seront mises en place progressivement. Cette stratégie vise à répondre à la nécessité de pouvoir mieux faire comprendre l'Agence aux partenaires afin qu'ils puissent utiliser au mieux leur ingénierie mutualisée. Une trentaine d'actions ont été identifiées en vue d'atteindre ces objectifs et accompagner le projet d'Agence.

L'effort doit être porté sur l'intensification de la valorisation des travaux de l'Agence pour leur donner une plus forte lisibilité et assurer un meilleur partage de l'information. C'est ainsi que l'Agence poursuivra en 2024 la mise en œuvre de webinaires et rencontres (habitat et économie) de valorisation et d'échanges

Nouveauté en 2024, l'Agence organisera une Matinée portes ouvertes. Cet événement consacré à la valorisation de travaux d'études et d'observation de l'Agence se positionnera en amont de l'Assemblée générale annuelle de décembre consacrée au vote du programme partenarial et du budget prévisionnel de l'année suivante.

décembre 2023

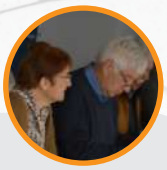

"L'animation du partenariat vise à renforcer les liens entre l'Agence et ses partenaires, notamment par les points de suivis réguliers du programme de travail et la mise en place de scènes d'échanges et de valorisation."

Des outils de communication assurent une diffusion régulière, voire quotidienne, aux membres via un espace partenaires. L'accès à ces outils se fait sur simple demande.

L'Agence a une mission de capitalisation et de restitution de la connaissance, notamment à travers le recueil de l'information, son traitement et sa diffusion. Outre la tenue à jour et l'alimentation du site web, la documentation assure l'accueil du public et la mise à disposition de l'information. Elle fournit également une aide technique via la veille et des recherches documentaires. Elle assure une veille informationnelle interne et externe (veille sur l'actualité locale et professionnelle hebdomadaire, collaboration avec l'Agence de Lyon pour la revue de presse métropolitaine…).

Les Agences de Lyon et Saint-Étienne (A2) entretiennent de manière mensuelle une revue de presse métropolitaine diffusée aux acteurs de la coopération métropolitaine. Epures participe activement à la diffusion des productions au sein du réseau Info-documentation de la FNAU.

AIDER, ACCOMPAGNER, INNOVER

Les missions d'**appui aux méthodes de la part du conseil juridique de l'Agence** seront poursuivies et valorisées en cours d'année.

Le partenariat de l'Agence va collectivement se mobiliser sur des sujets novateurs dans l'objectif d'approfondir et finaliser des sujets ayant émergé en 2023 des phases de préparation du programme :

- enjeux de mutation des tissus pavillonnaires,
- rénovation énergétique des centres bourgs.

Sur ce dernier sujet, et pour la première fois, l'Agence va consacrer au sein de son socle partenarial des jours d'accompagnement à un « **Appel aux territoires membres** » pour tester et accompagner une réflexion appliquée sous la forme d'un démonstrateur sur le sujet de la **rénovation énergétique des centres bourgs**.

Après quelques années de développement interne puis sur le territoire de la Métropole, l'Agence continuera le développement d'une **base d'inventaire du Patrimoine bâti** en poursuivant **l'ambition de l'élargir au sein de son partenariat** et sa mise en partage.

En 2024, sera **mis en place un « laboratoire des idées »** permettant à l'Agence d'entretenir annuellement sa capacité d'innovation et d'**appui à des projets de recherche** intéressant directement les membres (**Design et innovation dans les entreprises, limites planétaires et économie circulaire** en 2024). L'objectif sera de pouvoir proposer aux acteurs du territoire, une scène de l'aménagement mettant en contact des techniciens de partenaires et des chercheurs investis sur les champs de l'Agence.

Le socle de l'Agence accompagnera également deux démarches de prospective dans lesquelles deux membres sont impliqués : la démarche **POPSU Transitions** pour la Métropole de Saint-Étienne (fourniture de données) et la **démarche nationale de Fabrique prospective** pour laquelle Loire Forez agglomération a été retenue (participation aux travaux).

Enfin, epures est **membre du comité scientifique de l'Agence de l'eau Loire Bretagne** et participe aux travaux de cette instance tout en assurant à ses membres d'une montée en compétence sur un enjeu d'avenir.

*La Fédération Nationale des Agences d'Urbanisme (FNAU) assure la coordination technique du Partenariat Français pour la Ville et Territoires pour la préparation du prochain **Forum Urbain Mondial**. Dans ce cadre, epures interviendra en 2024 au côté d'experts, ONG, Etats, et chercheurs sur la thématique de l'intégration des limites planétaires comme cadre d'action dans les politiques publiques.*

PROJETS ET MISSIONS **DU PROGRAMME PARTENARIAL**

Les projets et missions du programme partenarial ambitionnent de couvrir l'ensemble des axes de travail définis par les instances de l'Agence dès 2024.

décembre 2023

« Les sollicitations auprès d'epures se poursuivent en matière d'études urbaines. Que ce soit en intervention rapide, très en amont des projets, pour tester la faisabilité ou pour cadrer les enjeux, ou encore pour préparer une programmation, voire une intervention future, l'Agence accompagne les élus vers la définition de leurs projets, dans un cadre réaliste tant techniquement que financièrement. »

Accompagner LES PROJETS URBAINS DES MEMBRES

Fort de son expérience d'accompagnement des projets urbains, le partenariat de l'Agence finalisera le travail engagé avec la commune du **Chambon-Feugerolles** (plan guide), entamera un accompagnement pour la commune **Villars** (étude de projet urbain). L'investissement de l'Agence dans le cadre de la **démarche centres bourgs** se poursuivra sur le territoire de quatre nouvelles communes de la Copler.

Les projets urbains portés par l'EPASE s'appuieront sur les analyses de l'EpaScope pour étudier leurs impacts.

Cette méthodologie développée par epures bénéficiera en 2024 au territoire du **Projet Partenarial d'Aménagement Gier Ondaine Saint-Étienne** (PPA GOSE) dans le cadre d'un déploiement en lien avec la mission d'évaluation chemin faisant du projet. Toujours sur ce périmètre du PPA GOSE, les démarches pré-opérationnelles du projet bénéficieront d'accompagnements méthodologiques et de terrains par l'Agence sur les thématiques de l'urbanisme favorable à la santé et des nouvelles formes d'habiter.

Le centre-ville de Saint-Étienne verra se développer une analyse multithématique de ses dynamiques socioéconomiques et immobilières en lien avec les activités de l'**Epase et du projet urbain stéphanois** (ville et Métropole).

Les Agences d'urbanisme d'Auvergne Rhône-Alpes (Urba4) accompagneront la DREAL et l'ARS dans l'élaboration du Plan régional Santé Environnement (PRSE4) sur la thématique de l'Urbanisme Favorable à la Santé (UFS) : sensibilisation et formation des acteurs, accompagnement des territoires dans des démarches de mise en œuvre des principes de l'UFS.

Participer
À LA PLANIFICATION ET L'ÉLABORATION DES STRATÉGIES TERRITORIALES

Les partenaires de l'Agence sont fortement mobilisés dans des **exercices de planification** règlementaire à toutes les échelles et bénéficient des **acquis méthodologiques** du partenariat et de méthodes de travail visant à accompagner la co-construction des diagnostics, orientations politiques et des règles proportionnées in fine.

Ainsi, les démarches pilotées par les Syndicats mixtes du Scot **Sud Loire** et du Scot du **Roannais** verront, avec un accompagnement par l'Agence, leurs élaborations se poursuivre avec un arrêt de projet en 2024 pour l'un et l'élaboration du PAS et l'entame du DOO pour l'autre. La planification d'échelle intercommunale se structure dans les territoires partenaires avec la poursuite de la participation à l'élaboration du **PLUi** à 87 communes de **Loire Forez agglomération** et du PLUi de **Saint-Étienne Métropole**.

décembre 2023

« Les exercices de planification et de stratégies sont au cœur de l'activité de l'Agence d'urbanisme depuis son origine. Epures accompagne, selon des formats variables, ses membres qui bénéficient de la mutualisation de l'offre de services, des méthodologies, des outils développés par le partenariat. »

Des réflexions de méthode et d'enclenchement de démarche d'élaboration pour donner suite à des prises de compétences (en cours de débat) seront accompagnées dans nos territoires partenaires (**Forez-Est**). Des réflexions seront accompagnées pour maîtriser les enjeux locaux d'application de la loi Climat et Résilience (**Charlieu-Belmont** – à confirmer) tandis que quelques PLU communaux seront accompagnés (**Veauche, St-Médard-en-Forez, La Versanne, Montrond-les-Bains** – à confirmer) dans la finalisation des évolutions et adaptations de leurs documents.

Les Agences d'urbanisme d'Auvergne Rhône-Alpes (Urba4) et le réseau A2 (Lyon - Saint-Étienne) accompagnent la DREAL *et **l'inter-Scot de l'Aire Métropolitaine Lyon Saint-Étienne** dans l'appréhension des enjeux territoriaux des déclinaisons des principes de sobriété foncière. Ces scènes de coopération pour les territoires seront également accompagnées par les Agences dans la mise en perspective du développement des territoires à l'aune des mutations à l'œuvre dans la société et des transitions environnementales.*

*Les Agences de Lyon et Saint-Étienne participeront en 2024 à l'accompagnement méthodologique du cadrage de l'évolution du **Scot des Monts du Lyonnais** (en cours de construction)*

Coordonner
LES POLITIQUES DE L'HABITAT ET DE DÉVELOPPEMENT SOCIAL

Le partenariat bénéficie de capacités mutualisées pour le **suivi évaluation des Programmes Locaux de l'Habitat**. En 2024, l'Agence poursuivra l'analyse des **copropriétés dégradées** sur les territoires de Saint-Étienne Métropole et Loire Forez agglomération. Elle mettra en œuvre au côté des services de la Métropole un suivi de la **vacance privée des logements** et participera à **l'animation de l'Observatoire Départemental de l'Habitat** piloté par l'Etat et le Département.

Sur le plan des dynamiques sociales et dans le cadre de la réforme en cours de la Politique de Ville, le partenariat se mobilisera dans l'accompagnement des politiques publiques et leur **évaluation sur les quartiers en contrat de Ville** de la Métropole de Saint-Étienne.

L'Agence poursuivra et finalisera l'approche de **l'équipement du territoire ligérien en résidences sociales**.

En 2024, l'Agence développera une **approche qualitative des attentes – satisfactions et insatisfactions des nouveaux ménages installés** dans les nouveaux programmes immobiliers sur la ville de Saint-Étienne et plus particulièrement dans les périmètres d'actions de l'**Etablissement Public d'Aménagement de Saint-Étienne**.

décembre 2023

« L'accompagnement des politiques publiques sur le champ de l'habitat et du développement social des territoires s'ancre dans les activités de l'Agence depuis de longues années. Outil d'ingénierie au service de ses membres, l'Agence développe des accompagnements de politiques publiques tant en termes d'élaboration que de suivi- évaluation. »

Le réseau Urba4 accompagnera à l'échelle régionale les travaux du Comité Régional Habitat et Hébergement.

Aider LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET CELUI DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

L'appréhension par les partenaires de l'Agence de la structuration des **filières économiques** est aujourd'hui un véritable **fil rouge de l'activité**. Ces approches ont été conçues comme une valeur ajoutée dans le concert du développement économique à partir de méthodologies incubées au sein du socle partenarial de l'Agence (**Toiles industrielles sur les filières Santé et Manufacturing, Analyse des filières d'excellence du territoire métropolitain**) ou développées en partenariat avec d'autres structures (**pérennité des entreprises avec la CCI Lyon Saint-Étienne Roanne, impact économique du Design avec Saint-Étienne Métropole, offres de formation professionnelle avec Emplois Loire Observatoire**).

En 2024, le partenariat sera également mobilisé pour finaliser une **analyse des services et aménités dans les zones d'activités métropolitaines et analyser le parcours résidentiel des entreprises** sur le territoire métropolitain.

Dans le champ de l'enseignement supérieur, le territoire de Saint-Étienne Métropole sera accompagné pour appréhender les évolutions de la population étudiante au travers de **l'observatoire de la vie étudiante et scientifique** mais également sur **l'analyse des besoins et opportunités d'accueil de formation en lien avec les filières économiques d'excellence** du territoire.

décembre 2023

« L'accompagnement des politiques publiques sur le champ de l'économie s'arrime à la fois à une expertise des tendances économiques développées dans le socle partenarial mais aussi depuis quelques années par des collaborations accrues avec les collectivités membres en matière d'expertise foncière sur les gisements fonciers économiques et la caractérisation des filières et offres de formation. »

Soutenir
LES POLITIQUES DE MOBILITÉ DURABLE

La mobilité est un des sujets majeurs pour les partenaires de l'Agence. L'imbrication des périmètres de compétences, la prégnance des problématiques de mobilité à toutes les échelles et pour bon nombre de nos concitoyens, rendent nécessaires pour le partenariat à la fois d'appréhender communément les usages (**exploitation de l'Enquête Ménages**) et d'envisager en commun la construction de solutions.

Ainsi en 2024, l'Agence finalisera son accompagnement auprès de la Métropole dans l'élaboration de son **Plan de Mobilités** pour la décennie 2030. Les capacités techniques du partenariat permettront d'accompagner les autorités compétentes dans la modélisation des projets de dessertes nouvelles, l'exploitation du **réseau urbain de transports collectifs** et les démarches vélo nombreuses et fortement imbriquées.

En 2024, l'Agence mettra en œuvre en œuvre une étude sur les **services de covoiturage** à l'échelle du Sud Loire et réalisera un parangonnage des démarches de type plan de marchabilité tout en analysant les **impacts de l'accessibilité véhicule léger sur le dynamisme des centres-villes** dans des Métropoles.

plan de mobilité
DE SAINT-ÉTIENNE MÉTROPOLE

décembre 2023

« Epures mobilise la qualité de son expertise en matière de mobilités, au profit de la construction des politiques de mobilité et ce, à toutes les échelles, du quartier à la coopération métropolitaine Lyon Saint-Étienne. »

*Le réseau des Agences d'urbanisme de Lyon et Saint-Étienne accompagne le Syndicat des Mobilités des Territoires de l'Aire Métropolitaine Lyonnaise (**SMT-AML**) dans ses activités de coopération et coordination à une échelle inédite territorialement. En 2024 ces accompagnements permettront de poursuivre l'approche d'une politique coordonnée de Services Express Métropolitains sur les étoiles ferroviaires complémentaires de Saint-Étienne et Lyon, de poursuivre des approches intégrées de l'intermodalité et du rabattement sur les gares, d'accompagner l'animation des bassins de mobilité par des expertises locales et globales. (Programme de travail en cours de construction)*

Préserver LE CAPITAL ENVIRONNEMENTAL ET ADAPTER LES TERRITOIRES AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES

En 2024, cette part connait une avancée significative en lien avec le projet d'Agence précédemment évoqué. Ainsi, epures participera à l'élaboration et au suivi de la **stratégie Biodiversité métropolitaine**. Elle mettra en œuvre un **démonstrateur in situ des solutions à apporter au phénomène d'ilot de chaleur urbain** avant de l'élargir au partenariat dès 2025 en lien avec la Métropole.

L'Agence d'urbanisme aura également la charge d'une partie des études du **Projet Territorial de Gestion de l'Eau** (PTGE) porté par le Département dans le cadre du SAGE.

décembre 2023

« Enjeu d'avenir, la mobilisation de l'Agence sur des thématiques environnementales s'adapte aux besoins exprimés par ses membres. Au-delà de leur caractère transversal intervenant dans nombre de thématiques, l'Agence souhaite mettre l'accent dans son accompagnement sur les enjeux liés à la préservation des sols, à la gestion de l'eau et des énergies notamment. »

*Les Agences d'urbanisme d'Auvergne Rhône-Alpes (Urba4) et le réseau A2 (Lyon - Saint-Étienne) accompagneront la **DREAL** pour la finalisation d'un guide de recommandations pour la mise en œuvre de la nature en ville dans les petites et moyennes villes*

Anticiper ET ÉCLAIRER LES POLITIQUES FONCIÈRES

En 2024, epures continuera à accompagner la **politique foncière de ses adhérents.**

L'Agence assurera en lien étroit avec **EPORA** un accompagnement à l'élaboration de stratégies d'actions **:** étude de **recherche de gisements fonciers habitat sur les Monts du Pilat et la commune de La Fouillouse** (logement social).

L'accompagnement de Saint-Étienne Métropole dans **l'analyse des capacités d'optimisation des ZAE** sera poursuivi.

L'Agence développera avec ses partenaires des **accompagnements à la mise en œuvre des observatoires issus de la loi Climat et Résilience**. Ces démarches communes aux membres de l'Agence sont conduites dans l'esprit d'une mutualisation future des méthodes.

décembre 2023

« Matière première de l'aménagement, la ressource sol est aujourd'hui au cœur des problématiques d'aménagement et d'urbanisme. L'expertise de l'Agence se développe en lien avec les nouvelles orientations légales dans une perspective de maitrise de l'artificialisation et de sobriété. »

*Le réseau Urba4 a défini avec ces partenaires (**DREAL, EPORA**) quelques lignes de forces pour la poursuite des accompagnements du réseau sur deux plans :*

En matière d'observation et d'accompagnement de la trajectoire ZAN : favoriser la lisibilité et complémentarité des outils, des données, des méthodologies et des observatoires / poursuivre l'accompagnement sur l'outillage ZAN et anticipation des politiques foncières en faveur de la sobriété.

En matière d'animation et de dialogue entre les territoires et les acteurs de l'aménagement : poursuivre la mise en débat et le dialogue sur le défi de la sobriété foncière et contribuer à forger une « culture commune » entre les partenaires régionaux. (Programme de travail en cours de construction)

EN SYNTHÈSE

Le programme partenarial 2024, au stade de sa construction de décembre 2023 peut être (en volume de jours d'activités) résumé ainsi :

PROGRAMME 2024 **5 181** jours

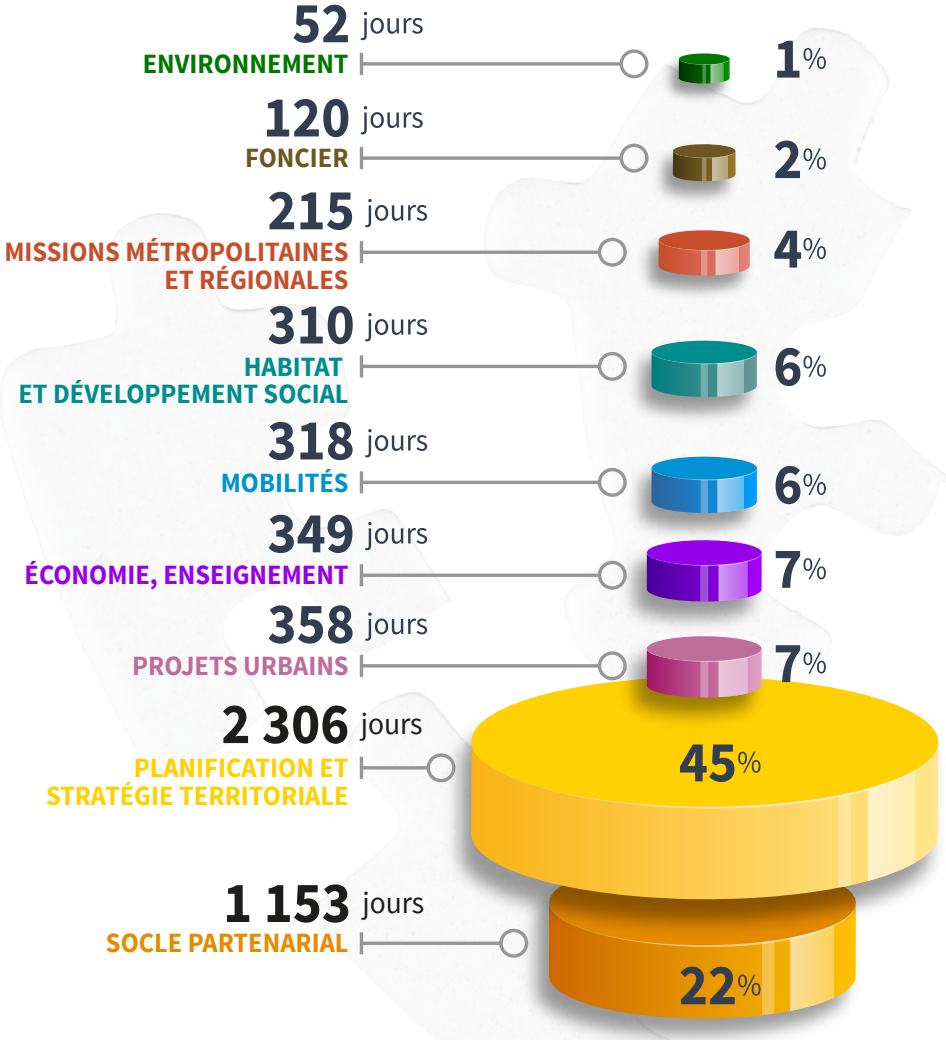

En respect des statuts de l'association approuvés le 24 mai 2023 (articles 7.2 et 8.2)

L'Assemblée générale de l'association réunie en séance le 15 décembre 2023 est saisie de l'approbation de ces orientations stratégiques et des grandes orientations de l'activité de l'association reprises dans le présent document.

Cette même Assemblée générale est saisie de l'approbation de ce programme d'activités initial proposé par les élus du Conseil d'administration pour l'exercice 2024.

Le Conseil d'administration pourra « approuver les adaptations du programme partenarial d'activités en cours d'exécution sous réserve de respecter les grandes orientations de l'activité de l'association ».

PROGRAMME PARTENARIAL D'ACTIVITES MUTUALISE 2024

CONSEIL ADMINISTRATION DU 6 DECEMBRE 2024
ASSEMBLEE GENERALE 15 DECEMBRE 2024

pilote | intéressé | informé

n°	étude	Budget	jours	%	epures	Etat	SEM	LFa	COPLER	CC Forez Est	SMT	Dépt42	Scot sud Loire	Scot Roannais	CC Mts Lyonnais	CC Mts Pilat	Ville St-Etienne	communes	EPORA	EPASE	ARS	ADEME	Autres (Roannais agglo, CC Charlieu Belmont, CHU, CCI, Univ, Ecole des Mines, SIEL, PNR Pilat, Cap Métropole, 3 Agences urba AURA, Elo, Alec42....)
	SOCLE PARTENARIAL																						
	OBSERVER, COMPRENDRE, DIFFUSER																						
01/053	OBSERVATOIRE ARTIFICIALISATION DES SOLS ET PLANIFICATION																						
01/187	DEVELOPPEMENT BASE PATRIMOINE																						
01/106	OBSERVATOIRE DES MODES DE VIE																						
04/003	OBSERVATOIRE HABITAT																						
04/071	OBSERVATOIRE DE LA PROMOTION IMMOBILIERE																						
04/075	OBSERVATOIRE LOCAL DES LOYERS																						
06/004	OBSERVATOIRE COMMERCE																						
06/011	OBSERVATOIRE DE L'ECONOMIE																						
07/006	OBSERVATOIRE DES MOBILITES																						
07/007	MODELE DE DEPLACEMENTS - ADMINISTRATION																						
08/025	OBSERVATOIRE DES TRANSITIONS ENVIRONNEMENTALES																						
09/022	OBSERVATOIRE DES MARCHES FONCIERS																						
10/008	OBSERVATOIRE EQUIPEMENTS LOIRE																						
11/013	PUBLICATIONS TRANSVERSALES																						
TOTAL		224 475 €	365	7%																			
	CAPITALISER, PARTAGER LA DONNEE																						
00/213	URBA4 MUTUALISATION DES DONNEES																						
01/006	MISSION OBSERVATION																						
01/158	e-OBSERV ET FLUX DE DONNEES PARTENAIRES																						
01/192	MODELE D'OCCUPATION DES SOLS (MOS)																						
01/196	GESTION DES BASES DE DONNEES																						
01/197	ACHAT DE DONNEES OBSERVATOIRES																						
TOTAL		130 995 €	213	4%																			
	ANIMER, DIFFUSER, FAIRE SAVOIR																						
11/001	ANIMATION DU PARTENARIAT																						
11/005	INSTANCES AGENCE																						
11/009	COMMUNICATION : STRATEGIE ET ANIMATION																						
11/010	GESTION DU PROGRAMME PARTENARIAL D'ACTIVITES																						
11/011	CLUB DES OBSERVATOIRES																						
11/077	WEBINAIRES epures																						
TOTAL		246 000 €	400	8%																			
	AIDER, ACCOMPAGNER, INNOVER																						
01/213	ACCOMPAGNEMENT DEMARCHES PROSPECTIVES DES MEMBRES																						
01/800	PARTICIPATION DEVELOPPEMENT OUTILS ET METHODES																						
01/980	JOURS D'APPUI AUX MEMBRES DE DROIT																						
03/283	ENJEUX DE MUTATION DU TISSU PAVILLONNAIRE																						
08/093	RENOVATION ENERGETIQUE CENTRES BOURGS																						
11/012	TRAVAUX MUTUALISES RESEAUX (FNAU URBA4 A2)																						
11/014	LABORATOIRE D'IDEES																						
11/015	PARTICIPATION COMITE SCIENTIFIQUE AGENCE DE L'EAU LOIRE BRETAGNE																						
11/016	EVENEMENT VALORISATION ETUDES AGENCE																						
TOTAL		107 541 €	175	3%																			
TOTAL SOCLE PARTENARIAL		**709 011 €**	**1153**	**22%**																			

n°	étude	Budget	jours	%		Etat	SEM	LFa	COPLER	CC Forez Est	SMT	Dépt42	Scot sud Loire	Scot Roannais	CC Mts Lyonnais	CC Mts Pilat	Ville St-Etienne	communes	EPORA	EPASE	ARS	ADEME	Autres (Roannais agglo, CC Charlieu Belmont, CHU, CCI, Univ, Ecole des Mines, SIEL, PNR Pilat, Cap Métropole, 3 Agences urba AURA, Elo, Alec42....)
	PROJETS ET MISSIONS																						
	DEVELOPPEMENT REGIONAL ET METROPOLITAIN																						
	A2 - INTER-SCOT AIRE METROPOLITAINE LYON SAINT-ETIENNE																						UrbaLyon
	A2 SMT																						UrbaLyon
	URBA4 DREAL																						UrbaLyon, AURG, AUCM
00/177	URBA4 PRSE SANTE ET URBANISME																						UrbaLyon, AURG, AUCM
	URBA4 EPORA																						UrbaLyon, AURG, AUCM
	ajustements																						
TOTAL DEVELOPPEMENT REGIONAL ET METROPOLITAIN		**139 152 €**	**215**	**4%**																			
	PLANIFICATION ET STRATEGIE TERRITORIALE																						
01/030	ACCOMPAGNEMENT ELABORATION SCHEMA DE COHERENCE TERRITORIALE SUD LOIRE																						
01/117	ACCOMPAGNEMENT EVOLUTION SCOT DES MONTS DU LYONNAIS																						
01/157	DIAGNOSTIC PARTAGE LOIRE FOREZ AGGLO PLUI 87 COMMUNES																						
01/166	SAINT ETIENNE METROPOLE APPUI CONSEIL DEVELOPPEMENT																						
01/184	SAINT ETIENNE METROPOLE AMO PLUI																						
01/193	SAINT ETIENNE METROPOLE SCHEMA CAMPUS																						Univ, Ecole des Mines
01/208	CC MONTS PILAT LOI CLIMAT ET RESILIENCE ET DOCS D'URBANISME																						
01/210	AMO MODIFICATION ET CLIMATISATION PLUI COPLER																						
01/211	ACCOMPAGNEMENT ELABORATION SCOT DU ROANNAIS																						Roannais agglo, CC Charlieu Belmont
01/212	POPSU (plateforme d'observation des projets et stratégies urbaines) TRANSITION METROPOLE																						
01/216	ACCOMPAGNEMENT CC CHARLIEU BELMONT CLIMATISATION ET PLUI																						CC Charlieu Belmont
01/218	CC FOREZ EST SUIVI PRISE DE COMPETENCE PLUI																						
02/015	VEAUCHE ACCOMPAGNEMENT PLAN LOCAL D'URBANISME																						
02/035	MONTROND-LES-BAINS ACCOMPAGNEMENT PROCEDURES																						
02/054	ST ANDRE LE PUY ACCOMPAGNEMENT REVISION PLU																						
02/096	LA VERSANNE ACCOMPAGNEMENT REVISION SIMPLIFIFEE																						
02/103	ST MEDARD EN FOREZ ACCOMPAGNEMENT PLU																						
02/104	STE SIGOLENE ACCOMPAGNEMENT MODIFICATION PLU																						
	ajustements																						
TOTAL PLANIFICATION ET STRATEGIE TERRITORIALE		**1 418 190 €**	**2306**	**44%**																			
	PROJETS URBAINS																						
01/191	PROJET PARTENARIAL D'AMENAGEMENT GIER ONDAINE SAINT-ETIENNE																						Cap Métropole
01/214	PROJET PARTENARIAL D'AMENAGEMENT NOUVELLES FACONS D'HABITER																						Cap Métropole
01/215	PROJET PARTENARIAL D'AMENAGEMENT INDICATEURS																						Cap Métropole
03/264	PROJET URBAIN STEPHANOIS																						
03/279	VILLARS ETUDE URBAINE																						
03/282	CHAMBON FEUGEROLLES PLAN GUIDE																						
03/284	COPLER STRUCTURATION POLITIQUE CENTRE BOURGS																						
03/285	SAINT ETIENNE METROPOLE MISSION LA BERAUDIERE																						
03/286	PROJET URBAIN STEPHANOIS SEMINAIRES ESPACES PUBLICS																						
03/287	PROJET URBAIN STEPHANOIS ANALYSE DES DYNAMIQUES HYPER-CENTRE																						
06/119	EPA SCOPE																						
	ajustements																						
TOTAL PROJETS URBAINS		**220 170 €**	**358**	**7%**																			

n°	étude	Budget	jours	%		Etat	SEM	LFa	COPLER	CC Forez Est	SMT	Dépt42	Scot sud Loire	Scot Roannais	CC Mts Lyonnais	CC Mts Pilat	Ville St-Etienne	communes	EPORA	EPASE	ARS	ADEME	Autres (Roannais agglo, CC Charlieu Belmont, CHU, CCI, Univ, Ecole des Mines, SIEL, PNR Pilat, Cap Métropole, 3 Agences urba AURA, Elo, Alec42….)
	HABITAT ET DEVELOPPEMENT SOCIAL																						
04/005	SAINT-ETIENNE METROPOLE - PLH D'AGGLOMERATION - BILAN ANNUEL																						
04/054	SAINT-ETIENNE METROPOLE - ANALYSE DES COPROPRIETES DEGRADEES																						
04/076	ANIMATION OBSERVATOIRE DEPARTEMENTAL DE L'HABITAT																						
04/088	SAINT-ETIENNE METROPOLE ANALYSE PROSPECTIVE PROGRAMMATION IMMOBILIERE																						
04/102	EQUIPEMENT DES TERRITOIRES EN RESIDENCES SOCIALES																						
04/103	IMMOBILIER RETOUR EXPERIENCES ATTENTES DES HABITANTS-O.I.N.																						
04/105	LOIRE FOREZ AGGLOMERATION PLH CHIFFRES CLES BILAN TRIENNAL																						
05/008	SAINT-ETIENNE - DISPOSITIF DE VEILLE DES QUARTIERS (DVQS)																						
05/016	SAINT-ETIENNE METROPOLE - OBSERVATOIRE SOCIAL DES QUARTIERS																						
	ajustements																						
TOTAL HABITAT / DEVELOPPEMENT SOCIAL		**190 650 €**	**310**	**6%**																			
	ECONOMIE / ENSEIGNEMENT																						
04/078	SAINT-ETIENNE METROPOLE OBSERVATOIRE DE LA VIE ETUDIANTE ET SCIENTIFIQUE																						Univ. Ecole des Mines
06/080	SAINT-ETIENNE - INDICATEURS ECONOMIQUES QUARTIERS EPASE et VSE																						
06/096	SAINT ETIENNE METROPOLE PERENNITE DES ENTREPRISES AVEC LA CCI																						CCI
06/106	SAINT ETIENNE METROPOLE PARCOURS RESIDENTIEL DES ENTREPRISES																						CCI
06/113	SAINT ETIENNE METROPOLE FORMATION ENSEIGNEMENT SUPERIEUR																						Univ. Ecole des Mines
06/117	SAINT ETIENNE METROPOLE DESIGN IMPACTS ECONOMIQUES																						
06/121	SAINT ETIENNE METROPOLE TOILE INDUSTRIELLE SANTE																						CCI
06/122	SAINT ETIENNE METROPOLE TOILE INDUSTRIELLE MANUFACTURING																						CCI
06/125	SAINT ETIENNE METROPOLE SERVICES ET AMENITES ZAE																						CCI
06/126	SAINT ETIENNE METROPOLE ANALYSE FILIERES D'EXCELLENCE																						CCI
06/128	WEBSIG SCHEMA ACCUEIL ECONOMIQUE MONTS DU PILAT																						
	ajustements																						
TOTAL ECONOMIE / ENSEIGNEMENT		**214 635 €**	**349**	**7%**																			
	MOBILITES																						
07/169	ENQUETE MENAGE DEPLACEMENTS 2020 EMC2																						
07/202	ACCOMPAGNEMENT MUTUALISE DESSERTES CHU																						CHU
07/209	SAINT ETIENNE METROPOLE AMO PLAN DE MOBILITE																						
07/212	SAINT ETIENNE METROPOLE LIGNES FORTES TC STAS																						
07/213	ACCOMPAGNEMENT DEMARCHES VELO DES MEMBRES																						
07/217	COVOITURAGE SUD-LOIRE																						
07/218	SAINT ETIENNE METROPOLE PLAN DE MARCHABILITE																						
07/219	SAINT ETIENNE METROPOLE MODELISATION M6																						
07/220	ACCESSIBILITE CENTRE VILLE EN VL ET DYNAMISME ECO CENTRE VILLE																						
07/221	MOBILYSE SYNTHESE DEMARCHE																						
	ajustements																						
TOTAL MOBILITES		**195 570 €**	**318**	**6%**																			
	ENVIRONNEMENT																						
08/080	STRATEGIE BIODIVERSITE METROPOLITAINE																						
08/091	DEPARTEMENT LOIRE PTGE DEMANDE EAU URBAINE																						
08/094	ICU PRISE EN COMTPE DANS L'AMENAGEMENT																						
08/095	SAINT-ETIENNE-METROPOLE ETUDE SOCIO ECONOMIQUE POUR EXTENSION ZFE																						
	ajustements																						
TOTAL ENVIRONNEMENT		**31 980 €**	**52**	**1%**																			

n°	étude	Budget	jours	%		Etat	SEM	LFa	COPLER	CC Forez Est	SMT	Dépt42	Scot sud Loire	Scot Roannais	CC Mts Lyonnais	CC Mts Pilat	Ville St-Etienne	communes	EPORA	EPASE	ARS	ADEME	Autres (Roannais agglo, CC Charlieu Belmont, CHU, CCI, Univ, Ecole des Mines, SIEL, PNR Pilat, Cap Métropole, 3 Agences urba AURA, Elo, Alec42….)
	FONCIER																						
09/153	EPORA ANALYSE ET ECHANGES SUR PLUI ET PPA																						
09/163	LOIRE FOREZ AGGLO GISEMENTS FONCIERS ECONOMIQUES																						
09/165	METHODOLOGIE OBSERVATOIRE FONCIER LOI CLIMAT RESILIENCE																						
09/168	MONTS DU PILAT GISEMENTS FONCIERS																						
09/170	ST JUST ST RAMBERT GISEMENTS FONCIERS LOGEMENT SOCIAL																						
09/171	SAINT ETIENNE METROPOLE OPTIMISATION ZAE																						
09/172	MISE EN OEUVRE OBSERVATOIRE FONCIER LOI CLIMAT ET RESILIENCE																						CC Charlieu Belmont
09/173	LA FOUILLOUSE GISEMENTS FONCIERS LOGEMENT SOCIAL																						
	ajustements																						
TOTAL FONCIER		73 800 €	120	2%																			
TOTAL GENERAL		3 193 158 €	5181	100%																			

Socle partenarial	**709 011 €**	**1153**	22%
Etudes	**2 484 147 €**	**4028**	78%
TOTAL	**3 193 158 €**	**5181**	100%

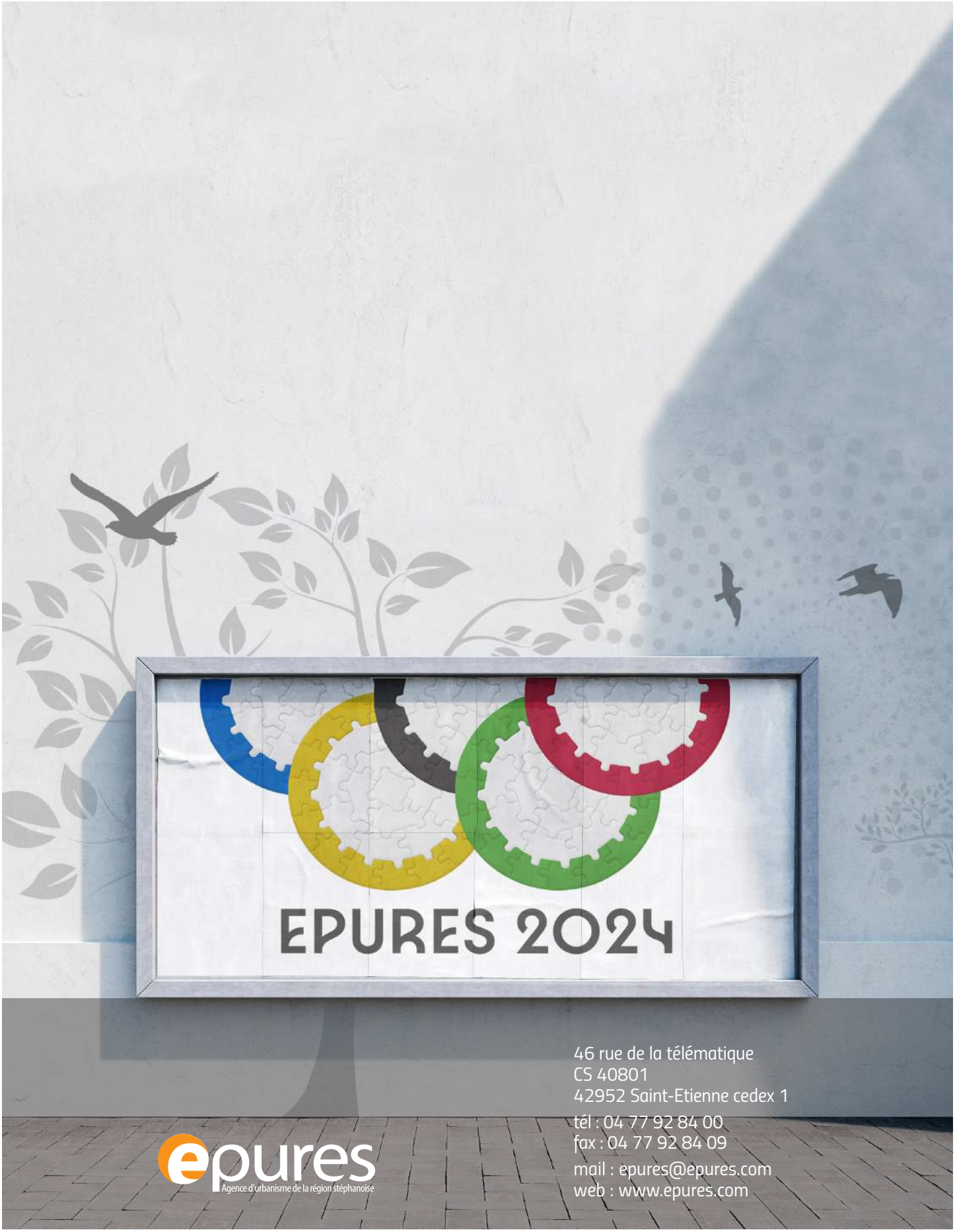

epures
Agence d'urbanisme de la région stéphanoise

46 rue de la télématique
CS 40801
42952 Saint-Etienne cedex 1
tél : 04 77 92 84 00
fax : 04 77 92 84 09
mail : epures@epures.com
web : www.epures.com

Sources Mixtes
Groupe de produits issu de forêts bien gérées, de sources contrôlées et de bois ou fibres recyclés.
www.fsc.org